

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 2

N° 1

## ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2014

---

HARMONISATION DES TAUX DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE APPLICABLES  
À LA PRESSE EN LIGNE - (N° 1735)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N° 1

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 2

Supprimer cet article.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement souhaite lever le gage sur cette proposition de loi.